

Cahier des charges

Intitulé de la mission	Appui à la durabilité financière et au développement stratégique de Youth Vision dans le cadre du projet Greenov'i
Composante	COMPOSANTE 1 (Activité 2)
Dates indicatives	FIN MARS-JUILLET 2026
Budget indicatif	10 à 20 JH (incluant tous les frais liés au déploiement de la mission – frais de déplacement et d'hébergement éventuels)
Type d'expertise	EXPERTISE NATIONALE OU INTERNATIONALE

1. Présentation du projet Greenov'i

Greenov'i est le projet d'appui au secteur privé de la programmation d'appui à l'action environnementale en Tunisie. Financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par Expertise France en étroite collaboration avec le Ministère de l'Environnement, le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET) et le Ministère de l'Economie et de la Planification, il se donne pour objectif de contribuer à la transition écologique de l'économie tunisienne à travers des modes de consommation et de production plus sobres, en phase avec l'économie verte. Il s'articule autour de deux composantes, définies par la nature des entreprises ciblées :

- **Composante 1** : Appui à l'émergence et à la création d'entreprises de biens et services verts qui intègrent la justice sociale et de genre ;
- **Composante 2** : Appui à la transition écologique des entreprises vers des modes de production sobres, équitables et durables.

Afin de cadrer ses activités, le projet Greenov'i a construit trois documents clés décrits en détail ci-après – la **Charte Verte**, qui définit les principes du projet, les critères à respecter durant sa mise en œuvre et l'engagement de l'ensemble des parties prenantes, le **Glossaire** qui explicite et opérationnalise ce cadre général et le **Plan d'Action Genre** qui formule des recommandations opérationnelles pour l'intégration effective de la dimension genre dans toutes les activités du projet.

- **Charte Verte**

La [Charte Verte](#) définit les principes du projet, les critères à respecter durant son implémentation, et les engagements de l'ensemble de ses parties prenantes.

La Charte Verte s'articule autour de cinq axes fondamentaux :

- La création d'impacts environnementaux, sociaux et économiques positifs ;
- Le respect et la promotion des principes clefs du projet ;
- La conformité avec des prérequis essentiels du projet ;
- L'application du principe de transparence, favorisant l'inclusion et luttant contre le *greenwashing* ;
- La participation active et continue de l'ensemble des parties prenantes.

- **Glossaire**

Le [Glossaire](#) est un outil d'aide à la mise en œuvre du projet. Recensant un ensemble de définitions opérationnelles, il a été conçu afin d'apporter une clarification et une compréhension commune des termes mobilisés.

Dans le cadre du projet Greenov'i et tel qu'indiqué dans le Glossaire, l'entrepreneuriat vert, se définit comme un processus permettant l'émergence d'entreprises créatrices de valeur qui contribuent au développement durable du système socio-écologique à l'échelle nationale. L'entrepreneuriat vert contribue ainsi à l'atténuation des défaillances du marché ayant trait à l'environnement, à travers l'exploitation de potentielles opportunités rentables.

Il englobe les activités économiques, technologies, produits et services moins polluants qui visent à réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte écologique, minimiser la pollution et économiser les ressources. La clé de l'entrepreneuriat vert est la capacité d'une entreprise à innover et à développer des biens et des services sobres en ressources naturelles et à faibles impacts environnementaux et climatiques. Les opportunités de l'entrepreneuriat vert sont multiples et concernent les principaux secteurs d'activité, notamment l'agriculture, l'énergie, l'industrie, le tourisme, le transport, le bâtiment ou l'urbanisme.

L'entrepreneuriat vert permet de favoriser les circuits courts de commercialisation et les modes de production plus intégrés. Il permet, également, de valoriser les savoir-faire et les produits locaux en promouvant le développement local et la création d'emplois durables et inclusifs.

De l'entrepreneuriat vert découle une amélioration du bien être humain et de l'équité sociale, en plus d'une réduction des risques environnementaux. Par conséquent, l'entrepreneuriat vert s'inscrit dans une démarche écologique et responsable.

Le projet Greenov'i s'appuie sur une définition à double sens de l'entrepreneuriat, basée sur deux approches définies par l'OCDE :

- **Une approche par la production** : l'entrepreneuriat vert équivaut à lancer une activité verte, autrement dit à produire un bien ou un service écologique, qui agit en faveur de l'environnement (Composante 1).
- **Une approche par les processus** : l'entrepreneuriat vert consiste à verdir le mode de production d'un bien ou d'un service (Composante 2).
- **Plan d'Action Genre**

Le [Plan d'Action Genre](#) (PAG) est le fruit d'un travail collaboratif, avec l'équipe et les partenaires de Greenov'i, en vue d'opérationnaliser et renforcer le potentiel du projet en matière de réduction des inégalités femmes/hommes par des mesures simples et directement opérationnelles s'inscrivant dans le périmètre du projet Greenov'i et impactant toutes ses dimensions.

Avec ce PAG, Greenov'i vise à renforcer l'inclusion des femmes dans l'économie verte et l'entrepreneuriat. Le plan est structuré autour des deux composantes du projet et des activités prévues dans leur cadre. Il inclut également un troisième axe transversal, notamment relatif à toutes les activités liées à la communication et à la valorisation.

Pour chaque objectif, une série d'actions concrètes, en phase avec les réalités opérationnelles du projet, est proposée. Bien que le suivi du PAG soit assuré par le point focal genre de Greenov'i, sa mise en œuvre est une responsabilité collective : chaque membre de l'équipe Greenov'i est acteur et actrice de son déploiement, en veillant à intégrer les actions qui lui incombent dans le cadre de ses activités.

2. Contexte et justification du besoin

Youth Vision est une association engagée dans l'autonomisation des jeunes et le renforcement du tissu social dans la région de Tataouine. Elle met en œuvre des initiatives éducatives, culturelles et économiques visant à promouvoir un développement durable, inclusif et équitable. L'association intervient, en particulier, pour améliorer l'employabilité des titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur, des diplômés de la formation professionnelle ainsi que des demandeurs d'emploi, tout en intégrant de manière transversale les principes d'égalité de genre, d'autonomisation économique des jeunes femmes. La structure contribue également au renforcement des capacités des artisans et des femmes rurales.

Ces interventions s'inscrivent en cohérence avec les orientations nationales en matière d'écologie verte, sociale et solidaire. Toutefois, l'association évolue dans un contexte marqué par une raréfaction significative des financements, caractérisée par une diminution estimée à 40% des subventions en 2025 en raison de contraintes budgétaires régionales. Cette situation limite les capacités de Youth Vision à assurer la continuité de l'extension de ses actions, notamment dans les

secteurs de l'agroécologie et des énergies renouvelables, secteurs particulièrement vulnérables au changement climatique.

Dans ce contexte, le **renforcement de la durabilité financière et organisationnelle** de l'association constitue un besoin prioritaire. Il vise à permettre à Youth Vision à transformer cette contrainte financière en une opportunité de consolidation de son autonomie, de renforcement de sa résilience opérationnelle et d'optimisation de son impact long terme, au bénéfice des jeunes et des communautés de la région de Tataouine.

3. Objectifs et résultats de la mission

La présente mission vise à **renforcer la durabilité financière et organisationnelle de Youth Vision à travers la mise en place de mécanismes de diversification et d'optimisation des ressources, permettant de réduire de 50% la dépendance de l'association aux subventions volatiles.**

Elle a également pour objectif de renforcer les capacités internes de Youth Vision en matière de gestion durable des ressources en cohérence avec les principes et orientations du programme Greenov'i et de concevoir un modèle économique hybride (combinaison de revenus propres et de partenariats stratégiques) viable sur une période de trois ans.

A travers cette approche, la mission vise à générer un impact durable au bénéfice d'au moins 150 jeunes dans la région de Tataouine, notamment via le développement de projets verts à fort potentiel d'employabilité et d'entrepreneuriat.

A l'issue de la mission, les **trois résultats suivants sont attendus** :

- **Résultat 1** : Youth Vision se dote d'un modèle financier durable (modèle économique hybride) avec 40% de revenus propres générés annuellement, compensant la réduction de fonds externes.
- **Résultat 2** : Des outils et processus de gestion financière durables sont internalisés, assurant une optimisation budgétaire récurrente et une réduction d'au moins 25% des coûts opérationnels.
- **Résultat 3** : Les équipes de Youth Vision disposent de compétences accrues en matière de gestion financière durable, de diversification des ressources et d'autonomisation institutionnelle.

A la fin de la mission, l'expert.e devra consacrer un temps (1h maximum) dédié à la conduite d'un entretien semi-directif avec l'équipe de Greenov'i, afin d'analyser les effets et l'impact de l'assistance technique, ainsi qu'identifier les axes d'amélioration possibles du suivi assuré par Expertise France.

Cette démarche sera également menée auprès de l'équipe-projet de Youth Vision et s'inscrit dans une logique de capitalisation visant à évaluer l'impact global des assistances techniques et à dégager d'éventuelles pistes d'amélioration.

4. Description de la mission

La mission s'étendra sur une durée de 4 mois (de mars à juillet 2026) et reposera sur la méthodologie présentée ci-après.

Il s'agit d'une méthodologie préliminaire que le/la candidat.e doit s'approprier et compléter. Toute proposition alternative, venant changer la logique d'intervention, doit être accompagnée d'une justification détaillée expliquant les raisons de ces modifications et les avantages attendus.

Les **candidat.es seront évalué.es sur leur capacité à se réapproprier cette méthodologie** et à y intégrer des éléments innovants et à forte valeur ajoutée pour optimiser l'impact de leur intervention.

Etape 1 – Analyse stratégique de la durabilité financière

Cette étape vise à réaliser une analyse approfondie de la situation financière de Youth Vision, à travers un état des lieux structuré permettant d'identifier les vulnérabilités, les leviers de financement existants et les opportunités de diversification.

Elle aboutira à l'élaboration d'une vision stratégique à moyen terme (3 ans) des perspectives financières de l'association, afin de renforcer la pertinence, l'efficacité et l'impact de la mission.

Echéance : Avril 2026

Livrables attendus à la fin de l'étape 1 :

- Rapport de diagnostic financier avec recommandations (12 à 15 pages) ;
- Vision stratégique de la durabilité financière à moyen terme (3 ans) ;
- Cadre d'indicateurs de durabilité (KPI).

Etape 2 – Renforcement des capacités en gestion durable et mobilisation des ressources alternatives

Sur la base des résultats diagnostic et en étroite collaboration avec Youth Vision, cette phase vise à renforcer les capacités de l'équipe (10 personnes) en matière de gestion financière durable, de diversification des ressources et d'autonomisation institutionnelle, à travers une formation d'une durée de trois jours.

L'objectif est d'ancrer ces compétences de manière pérenne et internalisée au sein de l'organisation.

Echéance : Avril-Mai 2026

Livrables attendus à la fin de l'étape 2 :

- Programme détaillé de formation ;
- Support(s) de formation associé(s) et feuilles de présence ;
- Manuel de durabilité financière (25 pages) ;
- Outil de suivi financier (tableau de bord Excel)

Etape 3 – Conception d'un modèle économique hybride (crowdfunding durable, partenariats locaux, services payants)

Cette étape a pour objectif de concevoir et valider un modèle économique hybride reposant sur des sources de revenus diversifiés incluant notamment le crowdfunding durable, les partenariats locaux et des services payants.

Ce modèle économique aura pour but de générer les premiers flux de revenus durables et de renforcer l'ancrage territorial de l'association.

Echéance : Mai-Juin 2026

Livrables attendus à la fin de l'étape 3 :

- Modèle économique hybride formalisé et validé

5. Calendrier prévisionnel et livrables attendus

La durée globale de l'ensemble des prestations de ce cahier des charges est fixée à **4 mois (dates indicatives : fin mars-juillet 2026)** à compter de la date de notification par le commanditaire. Le prestataire devra produire les livrables tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessous.

Les dates des remises des livrables sont prévisionnelles.

T0 = Début de la première phase

Livrables	Intitulé	Date de remise des livrables (indicatif)
1. Analyse stratégique de la durabilité financière		T0+ 1 mois
L1.1	Rapport de diagnostic financier avec recommandations (12 à 15 pages)	T0 + 1 mois
L1.2	Vision stratégique de la durabilité financière à moyen terme (3 ans)	T0 + 1 mois

L1.3	Cadre d'indicateurs de durabilité (KPI)	T0 + 1 mois
2. Renforcement des capacités en gestion durable et mobilisation des ressources alternatives		T0+ 2 mois
L2.1	Un programme détaillé de la formation	T0 + 1,5 mois
L2.2	Support(s) de formation associé(s) et feuille de présence	T0 + 1,5 mois
L2.3	Un manuel de durabilité financière (25 pages)	T0 + 2 mois
L2.4	Un outil de suivi financier (tableau excel)	T0 + 2 mois
3. Conception d'un modèle économique hybride (crowdfunding durable, partenariats locaux, services payants)		T0 + 4 mois
L3.1	Modèle économique hybride formalisé et validé	T0 + 3 mois

6 Durée et modalités d'exécution

- **Date de démarrage (indicative) :** Fin mars 2026
- **Date de fin (indicative) :** juillet 2026
- **Budget indicatif :** 10 à 20 JH (incluant tous les frais liés au déploiement de la mission – frais de déplacement et d'hébergement éventuels)
- **Type de contrat :** Contrat d'expertise individuelle

7 Expertise et profil

- **Nombre de prestataire par mission**

Un expert.e national.e ou international.e sera chargé.e de réaliser la mission.

- **Qualifications et compétences**
 - Maîtrise des questions d'optimisation budgétaire, de diversification des revenus via crowdfunding, partenariats publics-privés et revenus propres et d'élaboration de modèles économiques durables ;
 - Une expertise en projets verts ou climatiques, comme Greenov'i ou des initiatives UE équivalentes, est essentielle, de même qu'un accompagnement d'associations jeunesse en MENA ;
 - Connaître le contexte associatif et de développement local en Tunisie ou contextes similaires ;
 - Être capable de produire des livrables opérationnels et d'animer des formations ;
 - Être bilingue français-anglais ;
 - Connaissance approfondie des bailleurs internationaux tels que l'UE, l'AFD ou les fondations vertes ;
 - Maîtrise du reporting stratégique et de la capitalisation d'impacts mesurables.
- **Expérience professionnelle**
 - Expérience avérée d'au moins 7 ans en ingénierie financière et fundraising pour ONG ou entreprises sociales en contexte de crise budgétaire, idéalement en Afrique du Nord ou régions en développement ;
 - Expérience professionnelle dans le domaine de la formation et l'accompagnement à destination d'entreprises et/ou de structures d'accompagnement sur les questions de mesure d'impact environnemental.

8 Modalités de sélection

- Les candidatures doivent inclure les éléments suivants
 - Le **CV détaillé** de l'expert.e, avec une mise en avant claire des références professionnelles pour des expériences similaires ;
 - Une **offre technique**, incluant (i) une analyse du contexte et des enjeux de la mission, (ii) une proposition de méthodologie claire et détaillée, (iii) ainsi qu'un calendrier prévisionnel (15 pages maximum) ;
 - Une **offre financière** incluant les frais liés au déploiement de la mission – frais de déplacement, et d'hébergement éventuels.